

Domaine **DIRECTION**

Métier : RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER / RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

1 - Appellation voisine : chef comptable

2 - Missions et activités

Le/la responsable administratif/ve et financier/ère réalise la gestion budgétaire et financière, la comptabilité et les obligations fiscales de l'entreprise. Il/elle pilote tout ou partie des relations avec les clients et les fournisseurs.

3 - Responsabilités

- garantit la fiabilité des comptes de l'entreprise et des tableaux de bord, des déclarations fiscales et sociales.
- peut avoir une délégation de signature bancaire.

4 - Compétences et capacités

Compétences spécifiques au spectacle vivant

Identifier les enjeux économiques et sociaux du spectacle vivant

Mobiliser les métiers et identifier les techniques utilisées dans le spectacle vivant

Appliquer et faire appliquer les réglementations liées au spectacle vivant : droit social, droit fiscal, droit commercial, propriété intellectuelle...

Capacités transversales à plusieurs secteurs professionnels

Réaliser les opérations de comptabilité et de gestion budgétaire, financière, sociale et fiscale de l'entreprise (au niveau du Diplôme de Comptabilité et Gestion, anciennement du Diplôme d'Etudes Comptables et Financières)

Réaliser la comptabilité analytique et produire des états synthétiques pour la direction de l'entreprise

Établir le bilan et accompagner les commissaires aux comptes dans leurs démarches

Établir ou consolider les budgets des différents services en conformité avec la stratégie ou le projet de l'entreprise, et les suivre.

À partir de la comptabilité analytique, mettre en place des indicateurs nécessaires au suivi des activités et tenir des tableaux de bord.

Suivre la trésorerie

Assurer les relations avec les banques

Déclarer, suivre et payer les obligations fiscales et sociales.

Appliquer et faire appliquer le droit des sociétés ou le droit des associations

Négocier et exécuter des contrats commerciaux

Exécuter des contrats de travail, avec le secteur public, de propriété intellectuelle

Manager une équipe

Mener une veille juridique, fiscale et sociale permanente

Créer et entretenir des relations avec l'ensemble des services de l'entreprise

Maîtriser des logiciels de bureautique – tableur, traitement de texte, logiciel de paye et progiciel de gestion – et des outils de communication numérique

5 - Place dans l'organigramme de l'entreprise

Il/elle travaille sous l'autorité du/de la directeur/trice ou du/de la directeur/trice adjoint/e ou de l'administrateur/trice ou du/de la mandataire social/e.

Il/elle est en relation avec l'ensemble des services. Il/elle peut encadrer une équipe de comptables.

6 - Positionnement catégoriel

- Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (IDCC 1285) :
Filière Administration-production, le/la responsable d'administration et le/la chef comptable sont cadres du groupe 4
- Convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant (IDCC 3090) :
Filière Gestion de l'entreprise, le/la responsable administratif/ve et financier/ère est cadre du groupe 2
- Convention collective nationale des entreprises techniques au service de la création et de l'événement (IDCC 2717) :
Filière générale, le/la chef-comptable est dans la catégorie 7

7 - Parcours possibles pour exercer le métier

Pour exercer le métier de responsable administratif/ve et financier/ère, une expérience professionnelle confirmée au poste de comptable dans une entreprise du spectacle vivant est indispensable.

La formation professionnelle initiale et continue contribue également à préparer à l'exercice du métier de responsable administratif/ve et financier/ère, en particulier le DCG (Diplôme de Comptabilité et Gestion, niveau II) et – pour les personnes diplômées avant 2007 – le DECF (Diplôme d'Etudes Comptables et Financières). Le/la responsable administratif/ve et financier/ère pourra également développer ses compétences au travers d'actions de formation professionnelle ciblées, spécifiques au spectacle vivant ou transversales.

8 - Eléments de variabilité selon le secteur, l'organisation de l'entreprise...

Ce poste existe dans des entreprises d'une certaine taille. Dans les entreprises plus petites, la gestion et la comptabilité sont réalisées par un/e comptable sous la hiérarchie de l'administrateur/trice ou du/de la directeur/trice ou par un/e administrateur/trice avec parfois l'appui d'un cabinet comptable externe.

Selon l'organisation des postes dans l'entreprise et l'externalisation de certaines activités, le/la responsable administratif/ve et financier/ère peut, en plus des activités citées plus haut :

- gérer l'établissement des salaires,
- négocier et suivre les contrats de prestations : assurances, ménage, informatique, maintenance des bureaux, téléphonie....

Selon l'activité de l'entreprise, le/la responsable administratif/ve et financier/ère devra élargir à l'international ses compétences juridiques, fiscales et sociales.

9 - Le métier demain

L'avenir de ce métier est stable puisque la comptabilité et la gestion sont nécessaires à toute entreprise. Ce métier n'a pas de spécificité sectorielle forte, ce qui facilite la mobilité entre le spectacle vivant et d'autres secteurs.

Une veille et l'adaptation aux évolutions des réglementations en vigueur et des outils en usage est néanmoins nécessaire.

Des réseaux de responsables administratifs/ves et financiers/ères du spectacle vivant, fonctionnant par réunions, courriels ou discussions sur le web, facilitent les échanges de pratiques et le développement des compétences.